



Ville de
NOUMÉA

Appel à projets 2026 pour la proposition d'une création et d'une diffusion artistique afin de favoriser le bien-être à l'école au sein des établissements primaires publics de la commune de Nouméa.

PRÉSENTATION

La ville de Nouméa lance un appel à projets pour sensibiliser les enfants des classes de CP, CE1 et CE2 afin de développer les attitudes bienveillantes et les compétences psychosociales visant à éliminer les comportements déviant, intimidants et inappropriés entre élèves. Ce dispositif s'appuie sur le concours de l'État au titre du dispositif de solidarité républicaine (DSR), dans le cadre du prêt garanti par l'État (PGE) accordé à la Nouvelle-Calédonie, remboursé par celle-ci.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La sérénité du climat scolaire est devenue une priorité sur le plan national mais également en Nouvelle-Calédonie. L'évolution des formes de violence - physique, psychologique ou verbale - au sein d'un environnement scolaire impose une sensibilisation dès le plus jeune âge. En effet, les troubles susceptibles de découler de ces situations peuvent entraîner des conséquences tragiques et notamment l'isolement des enfants (repli, décrochage scolaire), l'émergence de jeux dangereux voire violents, l'impact sur la concentration et le bien-être pouvant mener à d'importantes séquelles psychiques (troubles du sommeil, manque de confiance en soi) et physiques.

Le présent appel à projets vise à proposer un projet créatif répondant aux axes suivants :

- favoriser la bienveillance entre élèves,
- accroître la prise de conscience des comportements déviant ou répétés vis-à-vis d'un camarade ou d'un groupe d'élèves.

L'objectif réside dans une proposition créative permettant une approche ludique et une interaction directe avec le public scolaire. L'action peut prendre différentes formes de sensibilisation en réponse à cette approche : théâtre forum, spectacle vivant, animation-débat incluant des jeux coopératifs...

Le public ciblé représente un effectif total de plus de 2 500 élèves répartis dans 28 écoles sur l'ensemble de la commune.

Le tableau ci-après fournit les indications des effectifs, à titre indicatif, pour les écoles détenant des classes de CP, CE1 et CE2.

		CP	CE1	CE2	Nb Classes CP à CE2	Effectifs CP à CE2
NOUMÉA AMIOT	Michel AMIOT	31	40	23	3	94
NOUMÉA CHAMPMOREAU	Candide KOCH	41	38	36	6	115
	Charles BICHON	39	24	35	5	98
	Paul BOYER	37	49	34	6	120
	Suzanne RUSSIER	26	26	29	5	81
NOUMÉA CHAMPMOREAU	Guy CHAMPMOREAU	19	21	29	3	69
NOUMÉA EST	Albert PERRAUD	20	33	36	5	89
	Antoinette CHARBONNEAUX	38	44	39	6	121
	Marie HAVET	11	30	26	3,5	67
	Mathilde BROQUET	36	30	44	6	110
	Michel CACOT	19	19	24	3	62
NOUMÉA LAIGLE	Serge LAIGLE	33	42	37	6	112
NOUMÉA NORD EST	Adrienne LOMONT	23	29	16	4	68
	Jacques TROUILLOT	38	43	48	6	129
	Marie COURTOT/Henriette GERVOLINO	59	68	71	9	198
	Robert BURCK	43	36	42	6	121
NOUMÉA NORD OUEST	Daniel TALON	24	27	24	5	75
	Edmond DESBROSSE	34	30	25	5	89
	Maurice FONROBERT	18	18	17	3	53
NOUMÉA OUEST	Amélie COSNIER	15	21	19	3	55
	Céline TEYSSANDIER DE LAUBAREDE/Le PETIT POU CET	11	6	11	2	28
	François GRISCELLI	8	8	11	2	27
	Gustave MOUCHET	22	20	20	4	62
NOUMÉA SUD	Ernest RISBEC	14	17	23	4,5	54
	Fernande LERICHE	39	34	41	5,5	114
	Jean MERMOUD	47	17	36	5	100
	Yvonne DUPONT	38	30	44	6	112
NOUMÉA SURLEAU	Frédéric SURLEAU	21	26	33	4	80
	TOTAL	804	826	873	131	2503

QUI PEUT Y RÉPONDRE ?

Le présent appel à projets s'adresse à tous les acteurs culturels, artistiques et éducatifs :

- structures professionnelles de création (compagnies professionnelles, producteurs délégués...) quel que soit leur forme juridique ;
- associations culturelles et artistiques ;
- artistes indépendants professionnels ;
- collectifs d'acteurs culturels ou artistiques qui décident de collaborer.

CRITERES DE SELECTION / DÉMARCHE DE CANDIDATURE

1/ Projets éligibles / orientations artistiques :

Tout projet à visée éducative en lien avec la thématique exprimée dans l'appel à projets, à destination d'un public âgé de 6 à 8 ans pouvant être adapté à un environnement scolaire (cour d'école, salle de classe) et présenté de jour dans un format ludique et interactif permettant la participation des élèves à la prestation proposée.

2/ Critères d'éligibilité :

- s'emparer de formes de création nouvelles, transdisciplinaires ;
- coût du projet et sa cohérence budgétaire (distinguer la création de la diffusion) ;
- conditions techniques et logistiques de sa réalisation ;
- pertinence, précision et portée éducative du projet vis-à-vis du public ciblé et des lieux d'intervention ;
- nombre d'établissements scolaires couverts par la prestation ;
- nombre d'interventions envisagées ;
- cohérence du calendrier d'intervention.

3/ Constitution du dossier :

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

- la fiche de candidature complétée et signée ;
- un synopsis ou des esquisses ;
- une fiche technique et logistique ;
- un devis détaillé correspondant au projet, en distinguant la création et la diffusion ;
- un rétroplanning des différentes étapes du projet ;
- une copie du Ridet et du RIB ;
- une assurance responsabilité civile couvrant les risques du projet présenté.

CALENDRIER

Les interventions se dérouleront entre le 4 mai et le 27 novembre 2026 selon le calendrier scolaire.

- Lancement de l'appel à projets : 10 mars 2026
- Date de clôture de l'appel à projets : 10 avril 2026

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement de la prestation interviendra selon les modalités suivantes :

- un versement sur présentation de la facture à l'issue de la création ;
- la transmission mensuelle des prestations de diffusion pour l'engagement des versements correspondants.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le candidat :

- est autonome logistiquement et techniquement (à l'exception des sources électriques) ;
- garantit la primeur du projet pour la ville de Nouméa ;
- présente une assurance de responsabilité civile adaptée à jour ;
- garantit sa présence aux réunions de préparation, d'information et de bilan organisées par la ville de Nouméa ;
- s'engage à réaliser sa prestation dans le calendrier imparti ;
- réalise sa prestation exclusivement sur site, dans les écoles ;
- garantit la gratuité de sa prestation dans les écoles.

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers sont à déposer au plus tard le **vendredi 10 avril 2026** :

- par mail à l'adresse actions.educatives@ville-noumea.nc ou
- par dépôt physique, sous enveloppe comportant la mention "BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE", à déposer au service de la vie éducative, situé au 1^{er} étage de l'annexe République - 9, rue de la République à Nouméa, (horaires d'ouverture entre 7h30 et 15h30 en continu).

Seuls les dossiers complets et retournés au plus tard à la date indiquée seront pris en compte.

CONTACTS / RENSEIGNEMENTS

Pour toute question concernant cet appel à projets vous pouvez joindre madame Julie SCHOENENBERGER - Tél : 23 27 98 / actions.educatives@ville-noumea.nc